

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 7 mars 2019**

L'an deux mille dix neuf, le sept mars à dix neuf heures, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président du SMGOAO

Date de la convocation : Jeudi 21 Février 2019

Secrétaire de séance : Madame GAUCHER Michelle

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de votants : 27

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BALDAN Patrick, M. BAUCOU Jean, M. BOURGUET Jacques, M. FRANÇAIS Hubert, M. LANSALOT-MATRAS Francis, M. PUHARRE Michel, M. ABADIE Jean-Paul, M. CASABONNE Pierre, M. CONTOU-CARRERE Michel, M. GASTOU Jean, Mme GAUCHER Michelle, M. HOEPFFNER Michel, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LAURONCE Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MAUDOU Sylvain, Mme MIRANDE Martine, M. NAVAILLES Michel, M. OLYMPIE Jean-Yves, M. PATIE Frédéric, M. TEULADE Alain, M. LEMBEYE Pascal

Suppléants :

M. MEDOU-MARRERE Daniel suppléant de

M. LOUSTAU Didier suppléant de

M. LAGOUARDAT Michel suppléant de

M. CASTILLON Henri

M. CONGUES Christophe

M. LASSERRE BISCONTE Albert

Pouvoirs :

M. LABARTHE André

à

M. LAURONCE Michel

Excusés/absents :

Mme BONNEFON Catherine, M. LARCO Jean-Claude, Mme LASSALLE Marie-France, M. SUSBIELLES Philippe, M. BERNOS André, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. MIRAMON Francis, M. DEVALS Gérard, Mme GARCES Cathy, M. MIRANDE David

Délibération N°4-07.03.19 – Rapport d'activité 2018

Monsieur FRANÇAIS présente le rapport n°4

L'article L5211-39 du CGCT dispose que :

Le Président du syndicat adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux présidents de chaque EPCI membre un rapport retraçant l'activité de la structure, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant du SMGOAO.

Ce rapport fait d'abord l'objet d'une communication par le Président du SMGOAO à l'Assemblée délibérante en séance publique.

Le Comité Syndical,

- **PREND ACTE** du présent rapport d'activité 2018

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 7 mars 2019



Le Président
Michel LAURONCE

Michel Lauronce

